



Le développement durable
mis en place au sein d'une filière
par l'adoption d'outils existants

Témoignage de la filière Époisses



Préambule à la présentation de l'expérience Époisses.

Comme il a été indiqué précédemment dans le livret 1, la démarche conduite sur la filière Époisses n'est pas directement liée au travail conduit au sein du CASDAR Filières fromagères et développement durable. Cependant, il est apparu pertinent de lui consacrer un livret dans ce recueil pour plusieurs raisons :

- Le concept de développement durable a été au cœur de la réflexion, comme support à la fois d'analyse de la filière mais aussi de trame pour la mise en place d'un plan d'actions adapté et cohérent.
- La démarche conduite par la filière Époisses s'est déroulée sur la même période que les 6 autres terrains.
- Elle a été conduite par l'animateur de l'ODG de l'Époisses et les techniciens des fromageries.
- Il est néanmoins important de noter que la filière Époisses a analysé son fonctionnement au regard **des 3 piliers historiques du développement durable**. La notion de gouvernance n'a pas été prise en compte explicitement.
- La démarche mise en place s'appuie sur **l'utilisation progressive de méthodes normatives**, ce qui a permis la construction d'outil spécifiques à la filière mais sans avoir recours nécessairement à la co-construction contrairement aux autres expériences terrains :
 - **Méthode IDEA** (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles)
 - **Étude de biodiversité**,
 - **Diagnostic énergétique et Analyse de Cycle de Vie (ACV)** en production laitière et en transformation fromagère.

Cette utilisation d'outils dits « génériques » a permis, au travers d'un enchaînement logique, de **mettre en place des actions concrètes au sein de la filière**. Une émulation a ainsi été créée auprès des opérateurs de la filière et a facilité leur mobilisation autour du concept de développement durable. De ce fait, ils ont travaillé ensemble dans un objectif commun.

Cependant, cette démarche nécessite l'intervention **d'un animateur formé aux différentes méthodes d'analyse, et compétent pour les utiliser au moment opportun**. Cette adéquation entre outils et périodes de mobilisation est une des clés de réussite pour organiser une réflexion globale sur la filière et conduire les opérateurs à mener des actions de progrès coordonnées au regard des différents piliers du développement durable.

Le développement durable dans la filière Époisses

Témoignage

**SYNDICAT DE DÉFENSE DE
L'ÉPOISSES**

L'AOP Époisses est un fromage à caillé lactique et croûte lavée, très typé, produit en Bourgogne et dans le sud de la Champagne. Le lait est produit en zone intermédiaire de polyculture-élevage entre 200 et 600 m d'altitude. La commercialisation se fait essentiellement selon les circuits suivants :

- 70% grandes et moyennes surfaces,
- 25% grossistes, crémeries traditionnelles et restaurateurs,
- 5% vente directe.

Les contraintes imposées par le cahier des charges nécessitent une main d'œuvre importante dans les ateliers. L'ODG Époisses a engagé en 2010, à la demande de son conseil d'administration, un ensemble d'actions partagées par les opérateurs laitiers et fromagers en faveur du développement durable, dans ses dimensions sociales, économiques et environnementales.



AOP depuis 2007, une production de 1 400 tonnes (2013)

Producteurs de lait

- 42 producteurs

Producteur fermier

- 1 producteur fermier affineur

Transformateurs

- 3 transformateurs affineurs

Éléments du cahier des charges :

Production laitière :

- races bovines locales : Brune, Montbéliarde, Simmental française
- forte autonomie fourragère (85%).

Fabrication : usage de lait entier, coagulation lactique et salage au sel sec.

Affinage : 4 semaines en caves fraîches et humides + fromages lavés à l'eau additionnée de marc de Bourgogne.

17 430 000 litres de lait,

- 69,8 % en Côte-d'Or
- 30,2% en Haute-Marne.

L'enclenchement de la démarche autour du développement durable

Les administrateurs ont considéré que le développement durable était une préoccupation croissante de la société et des pouvoirs publics, qu'ils partageaient en tant que citoyens et en qualité d'opérateurs dans une filière fromagère AOP.

Ils ont souhaité comprendre en quoi et à quelle hauteur les opérateurs contribuaient au développement durable, par la mise en œuvre de leurs pratiques de production dans le cadre du cahier des charges de l'appellation.

Ils désiraient également mobiliser les opérateurs autour de pistes d'amélioration individuelles ou collectives, visant à renforcer l'implication de la filière dans le développement durable et sa crédibilité auprès des autorités de tutelle et des consommateurs.

Cette stratégie s'est mise en place de façon très pragmatique :

« la mesure préalable des situations de production, en utilisant des outils de diagnostic opérationnels, est une manière de créer un point de départ, qui, au fur et à mesure de la mobilisation de moyens, et de la mise en œuvre de pistes de progrès, se transforme et se développe. Les situations à l'œuvre font l'objet d'un suivi précis, aux moyens d'indicateurs choisis. Le renforcement des connaissances, par la poursuite parallèle de travaux de recherche dans le domaine du développement durable, permet d'alimenter la réflexion sur les indicateurs de suivi et d'identifier de nouvelles actions de progrès. »



Mesurer la situation préalable au regard du développement durable

Les travaux préliminaires ont visé à comprendre les points forts et les points faibles de la filière en matière de développement durable. Des indicateurs de suivi opérationnels ont été élaborés en parallèle. Ce premier bilan a été réalisé en 2010 **dans le cadre d'un stage de 6 mois d'une élève-ingénieur**. L'encadrement a été assuré par l'ODG Époisses. Le Conseil Régional de Bourgogne a apporté des financements.

Méthodologie

En production laitière, 12 exploitations, représentant 25% des éleveurs habilités dans l'AOP, ont été sélectionnées pour l'étude. Le choix s'est fait selon leur localisation géographique, leur dimension économique (production laitière, résultats économiques) et leur système d'alimentation. C'est la **méthode IDEA** (Indicateurs de Durabilité de l'Exploitation Agricole) qui a été utilisée. À travers les valeurs de référence fournies et les barèmes de notation, il a été possible de dégager les points forts et les points faibles en termes de développement durable des exploitations agricoles de l'échantillon, de faire des comparaisons, et de fournir les bases d'un bilan collectif.

En transformation fromagère, l'ensemble des fromageries laitières et fermière ont fait l'objet d'une enquête approfondie. **Une grille d'évaluation ad hoc a dû être élaborée au cours du stage**, d'après la bibliographie, en s'inspirant de la méthode utilisée en amont. Les critères choisis ont notamment porté sur les consommations énergétiques et les rejets liés à la transformation (énergies fossiles ou renouvelables, électricité, eau, déchets), les emplois et les circuits de commercialisation.

Par ailleurs, dans une filière organisée comme l'AOP Époisses, la **dimension collective** (ou gouvernance) est particulièrement importante pour mesurer la capacité des acteurs à se saisir ensemble des orientations voulues par les administrateurs. Une grille d'évaluation, elle aussi bâtie d'après la bibliographie, a permis d'appréhender le fonctionnement de l'ODG dans la problématique de développement durable, les politiques et les actions mises en œuvre et les résultats obtenus.

Propositions d'actions d'amélioration et mise en place d'indicateurs de suivi des progrès

À partir des résultats de l'étude et des propositions faites à l'ODG :

- **Des pistes de réflexions** (ou d'actions) ont été définies début 2011 par l'ODG dans une optique de renforcement des performances environnementales, sociales et économiques des acteurs de la filière,
- **Des indicateurs de suivi** ont été élaborés et proposés à tous les opérateurs, au cours des années 2011 et 2012.

Les travaux ont également indiqué un **manque crucial de connaissances** dans différents domaines de la production, rendant difficiles la définition d'actions concertées, leur mise en œuvre ainsi que leur appropriation par les professionnels dans leurs domaines respectifs de production.



ODG Époisses : Identification et dénombrement des espèces végétales (prairie naturelle) : méthodes des quadrats (mai 2012)

Des études complémentaires ont été décidées pour :

- **Mieux mesurer l'impact environnemental** des activités liées à la fabrication d'Époisses,
- **Connaître le milieu naturel exploité par les éleveurs**, notamment au plan de la biodiversité,
- **Utiliser les résultats obtenus pour définir des opérations prioritaires** et donner du sens aux actions.

Renforcer les connaissances

Mesurer l'impact environnemental des activités de production

Une Analyse de Cycle de Vie (ACV) portant sur la production laitière en Époisses a été commandée en 2012 à l'Institut de l'Élevage, avec l'appui financier de l'Ademe et du Conseil Régional de Bourgogne. Elle a été menée auprès de 9 exploitations laitières considérées comme représentatives, et comptant pour 18 % des éleveurs engagés dans l'AOP. Une revue critique a été réalisée par le cabinet d'études « Ecoconcevoir ».

Ce travail a permis de connaître, de façon précise, dans le cadre d'une méthode normée, l'impact des exploitations laitières sur les trois empreintes « carbone », « eau » et

« biodiversité », de comprendre le rôle positif joué par le cahier des charges de l'AOP Époisses et d'identifier des moyens de maîtrise et d'amélioration. La comparaison avec les exploitations des réseaux de l'Institut de l'Élevage, à système de production comparable, a été riche en enseignements et utile pour la compréhension générale des résultats obtenus.

En 2013, ce fut au tour de la transformation dans son ensemble de bénéficier d'une ACV, conduite par le cabinet d'étude « Ecoconcevoir », avec l'appui financier de l'Ademe.

Connaître le milieu naturel exploité par les éleveurs

La place de l'herbe dans le parcellaire des exploitations laitières est importante, puisqu'elle occupe près de 80 % de la surface fourragère principale (SFP). Les prairies naturelles y participent pour les trois quarts. Plus de 3 000 ha de prairies naturelles sont ainsi exploités pour la production laitière ; les études sur ces milieux sont anciennes, et souvent fragmentées.

L'ODG Époisses a lancé un travail de recherche en 2012 sur le sujet, dans le cadre d'un stage de 6 mois d'une élève-ingénieur. L'analyse des conduites associées a permis de mieux comprendre celles concourant au renforcement ou au maintien de la biodiversité et celles pouvant être considérées comme plus discutables. Globalement, la richesse spécifique témoigne d'une bonne maîtrise des pratiques agricoles par les éleveurs, conciliant bénéfices environnementaux et services de production.

En complément, un partenariat a été signé entre l'ODG et la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) de Côte d'Or en 2013 pour identifier les pratiques à risque pour la protection des nichées d'oiseaux, ou celles pouvant faire l'objet d'une diffusion ou de publicité auprès des éleveurs.

Lancer des actions collectives

Réduire les consommations d'énergie directe

En production laitière, l'ACV a montré tout l'intérêt et l'opportunité de lancer un programme collectif de réduction de la consommation d'énergie directe (électricité, fioul).

Depuis 2011, les exploitations laitières sont incitées par l'ODG à réaliser un diagnostic énergétique puis à s'équiper en matériel.



ODG Époisses : Etude ACV à la ferme (Gaec de la Chapelotte, nov 2012)

Ce matériel doit permettre de réaliser des économies : récupérateurs de calories sur le tank à lait, panneaux noirs pour une production d'eau chaude. À ce jour (janvier 2014), 40 % des éleveurs ont fait réaliser un diagnostic de type « *Dia'terre* », et 25% se sont équipés de récupérateurs de calories, réalisant une économie globale d'environ 60 MWh par an. En transformation, les résultats de l'ACV sont disponibles depuis janvier 2014, et doivent encore être analysés avant de décider d'actions.

Renforcer l'autonomie alimentaire des exploitations laitières

Le renforcement de l'utilisation de protéines végétales locales a été perçu comme un moyen de réduire le transport des produits sur de longues distances, de modifier certains régimes alimentaires en réduisant l'utilisation de matières végétales peu respectueuses de la biodiversité (soja sud-américain par exemple), tout en renforçant l'autonomie alimentaire et le lien au terroir :

- **Un partenariat avec une coopérative de déshydratation (énergie « bois ») locale**, mis en place en 2011, a permis de mettre à disposition des éleveurs, à un tarif préférentiel, des bouchons et des bottes de luzerne 'brins longs' produits en zone AOP,
- Dans le même ordre d'idées, **une filière de production de tourteau de colza gras tracé « AOP Époisses »** a été développée en collaboration avec une coopérative agricole de la région.

Donner les outils du diagnostic au corps technique

À la demande de l'ODG, **une réflexion a été initiée avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne pour bâtir, à destination des techniciens, des outils rapides de diagnostic prairial.** Ces outils amélioreront le conseil aux éleveurs dans un souci de valorisation de l'herbe et de renforcement de son utilisation, et de maîtrise des impacts. Les travaux ont débuté avec un accord de financement du Conseil Régional, en association avec la production bovine de viande.

Sans oublier les dimensions sociales et économiques

Sur le plan social, depuis le début de l'année 2014, **les éleveurs de la filière bénéficient d'un service de remplacement *ad hoc* à prix modéré et disposant de personnel formé au cahier des charges de l'AOP et aux exigences sanitaires.** Ce service est financé par les entreprises de transformation de Côte d'Or et a été discuté dans le cadre de l'ODG au cours de l'année 2013. Il a été mis en place afin de renforcer la qualité du travail des producteurs de lait et leur mobilité, dans un contexte compliqué de désaffection du métier de producteur de lait.

Les fromageries ont renforcé, à partir de 2013, leurs programmes visant à réduire la pénibilité de certains actes de production : retournements des moules, lavages des fromages, etc.

Sur le plan économique, les contrats liant les fromageries et les producteurs de lait précisent les conditions de valorisation spécifique du lait AOP et de pérennisation de la production laitière.

Les professionnels ont souhaité renforcer ces contrats, qui datent de 10 ans, par la mise en place, depuis 2013, d'indicateurs économiques propres à la filière et diffusés par l'ODG Époisses, avec l'appui des centres de gestion départementaux.

Suivre et maintenir la dynamique

Suivre et diffuser les effets de la politique de développement durable et l'impact des actions

L'ODG a renforcé en 2013 les indicateurs de suivi de développement durable initialement construits pour la production laitière, en tenant compte des connaissances nouvellement acquises et en les adaptant aux actions menées. Une évaluation individuelle et collective sera initiée tous les deux ans. Le travail est en cours au niveau de la transformation.

La diffusion des résultats, des expériences individuelles ou collectives à lieu par l'intermédiaire d'un bulletin de liaison publié deux fois par an par l'ODG et par l'organisation de réunions annuelles d'information auprès des acteurs de la filière.

La commission professionnelle, en charge de l'analyse des audits internes, a été mobilisée sur le sujet, à partir du lancement des premiers travaux. Elle a capacité et mandat à proposer aux administrateurs les orientations de la politique de développement durable de l'ODG.

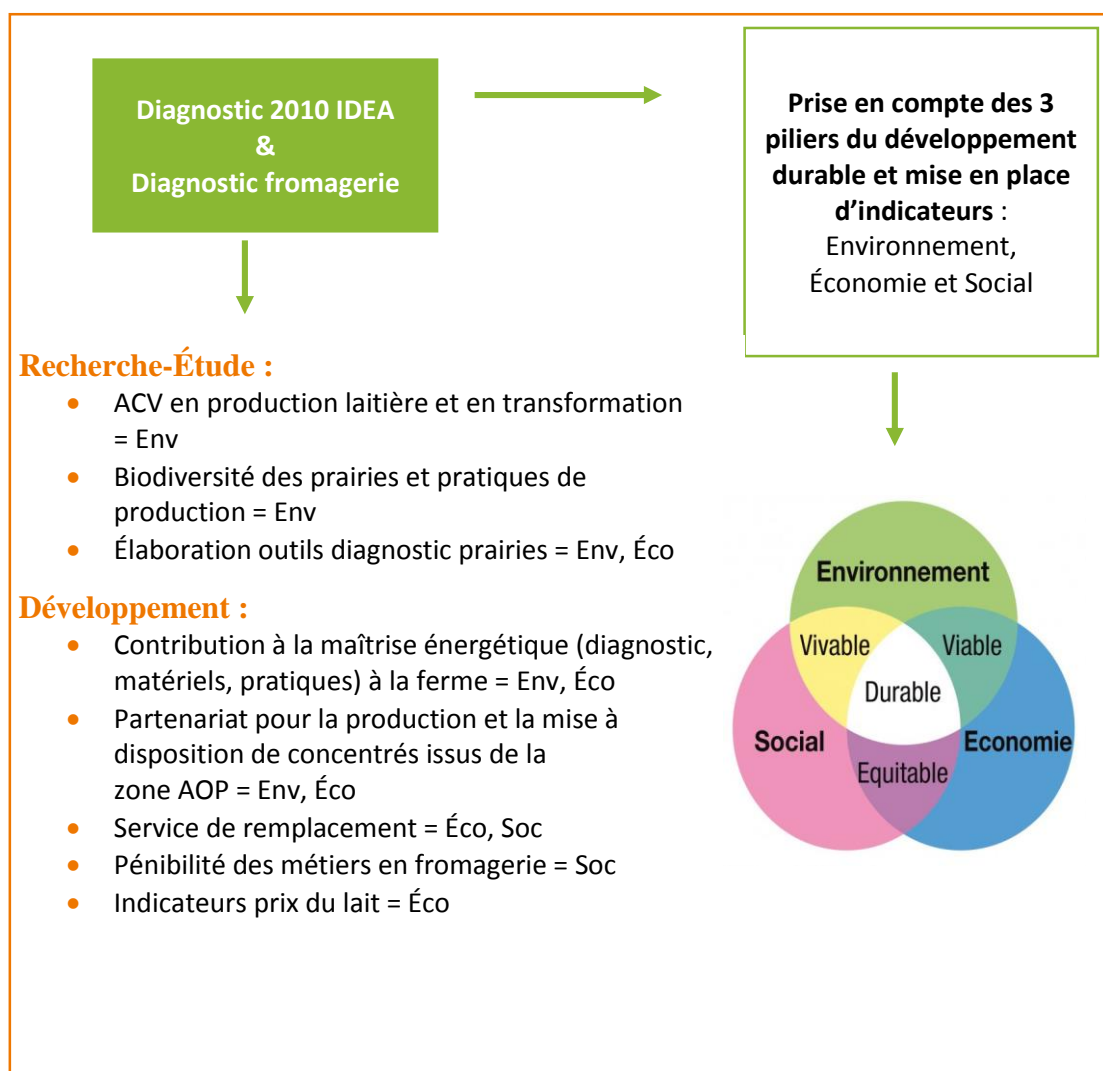


ODG Époisses : Conseil technique 'prairies naturelles' après fauche (mai 2012)

Conclusion : pérennité des actions

Avec une politique générale initialement orientée vers les trois piliers principaux du développement durable, par l'emploi préalable de la méthode IDEA et du diagnostic étendu aux fromageries, la difficulté est d'élaborer des actions ayant du sens pour les opérateurs, tout en conservant, sur le long terme, le principe des trois piliers.

Schéma : développement durable et articulation des actions en filière Époisses



On remarque, dans ce schéma récapitulatif, que **les actions et les études réalisées touchent à parité les aspects environnementaux et économiques** ; quelques actions relèvent plutôt du domaine social.

L'appropriation par les opérateurs du développement durable demeure cependant un des enjeux les plus difficiles à conserver sur le long terme. Il n'existe pas de « *solution miracle* ».

Le renouvellement des outils de suivi afin de les adapter au contexte local et à son évolution et les rendre compréhensibles pour la plupart, l'implication du plus grand nombre dans les études, les restitutions individuelles et collectives dans un esprit pédagogique, concourent à faire évoluer – progressivement – les mentalités. L'implication du corps technique et son acceptation des notions sont également un gage de réussite.

Pour en savoir plus sur l'expérience Époisses, vous pouvez consulter :

Syndicat de Défense de l'Epoisses. Mairie, 21460 Epoisses.

Tel : 03 89 96 34 61

Courriel : contact@fromage-epoisses.com

Internet : www.fromage-epoisses.com

Crédits photo : ODG Époisses

Juin 2014



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



CASDAR Filières fromagères et
développement durable